



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 (1)

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le lundi 14 décembre 2015 à 19 h, à laquelle sont présents Mme la conseillère Diane Gargantini ainsi que MM. les conseillers Denis Charette, Daniel Forget, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

Est absente au cours de la présente séance, Mme la conseillère Céline Beauregard (maïresse de la Municipalité de La Macaza).

La directrice générale, Mme Julie Godard, et la greffière, Mme Lucie Bourque, sont aussi présentes.

Mmes Nicole Bouffard, trésorière, et Sophie Sigouin, Directrice – Sport et tourisme, sont également présentes jusqu'à la fin de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

026/14-12-15-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière, à savoir :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2016
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour 2016, 2017 et 2018
4. Période de questions du public
5. Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE

027/14-12-15-A

ADOPTION DU BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2016

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, présente les prévisions budgétaires de l'année 2016 totalisant des recettes et des dépenses égales à 802 537 \$.

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2016 résumé comme suit en sommaire :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 (1)

	BUDGET 2015	BUDGET 2016
REVENUS		
RECETTES DE TAXES & QUOTES-PARTS	726 721 \$	726 569 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	0 \$	0 \$
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	72 131 \$	70 968 \$
AUTRES SERVICES RENDUS	5 000 \$	5 000 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	0 \$	0 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS	0 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	803 852 \$	802 537 \$
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
CONSEIL MUNICIPAL	0 \$	0 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	142 028 \$	142 556 \$
TOTAL - ADMINISTRATION GÉNÉRALE	142 028 \$	142 556 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
BRIGADIER	14 604 \$	14 603 \$
PROTECTION CONTRE INCENDIE	393 166 \$	395 522 \$
PROTECTION CIVILE	1 710 \$	1 000 \$
TOTAL - SÉCURITÉ PUBLIQUE	409 480 \$	411 125 \$
TRANSPORT		
AUTRES - TRANSPORT COLLECTIF	0 \$	0 \$
TOTAL - TRANSPORT	0 \$	0 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
MATIÈRES RÉSIDUELLES	0 \$	0 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	0 \$	0 \$
TOTAL - HYGIÈNE DU MILIEU	0 \$	0 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL	60 700 \$	60 700 \$
TOTAL - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	60 700 \$	60 700 \$
LOISIRS ET CULTURE		
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES - ADMINISTRATION	6 422 \$	5 654 \$
PARC LIGUORI-GERVAIS	79 010 \$	75 734 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES - MAISON DES JEUNES	14 440 \$	16 578 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES - CENTRE D'EXPOSITION	29 063 \$	28 210 \$
TOTAL - LOISIRS ET CULTURE	128 935 \$	126 176 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
SERVICE DE LA DETTE	20 992 \$	18 363 \$
TOTAL - FRAIS DE FINANCEMENT	20 992 \$	18 363 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ	(30 000 \$)	(30 000 \$)
REMBOURSEMENTS DE CAPITAL SUR RÉG. D'EMPRUNT	69 100 \$	71 000 \$
AFFECTATIONS ET FONDS DE ROULEMENT	2 617 \$	2 617 \$
TOTAL - CONCILIATION À DES FINS FISCALES	41 717 \$	43 617 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	803 852 \$	802 537 \$

Que le résumé ci-dessus des prévisions budgétaires 2016 incluant 2015 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, soit dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord*, et qu'il soit publié sur le site Web de la Ville.

ADOPTÉE

028/14-12-15-A

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR 2016, 2017 ET 2018

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, présente le programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2016, 2017 et 2018.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 (1)

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2016, 2017 et 2018, le tout tel que requis par l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

Qu'un résumé du programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 (soit la répartition des dépenses par fonction) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, soit dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord*, et qu'il soit publié sur le site Web de la Ville.

Que les documents reliés au programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2016, 2017 et 2018 fassent partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduits.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

029/14-12-15-A

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Denis Charette
Et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance extraordinaire soit et est levée. Il est 19 h 05.

ADOPTÉE

Déborah Bélanger
Mairesse

Lucie Bourque
Greffière

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Déborah Bélanger, mairesse